

DECRET N° 2011-403 DU 28 MAI 2011

portant approbation du budget prévisionnel du
Fonds d'Appui au Développement des Initiatives
de Base (FADIB) pour l'exercice 2011.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n°90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la loi n°94-009 du 28 juillet 1994 portant création, organisation et fonctionnement des Offices à caractères social, culturel et scientifique ;
- Vu** la proclamation le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;
- Vu** le décret n°2010-350 du 19 juillet 2010 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2006-268 du 14 juin 2006 fixant la structure-type des Ministères ;
- Vu** le décret n° 2009-244 du 09 juin 2009 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Famille et de la Solidarité Nationale ;
- Vu** le décret n° 2008-111 du 12 mars 2008 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Economie et des Finances ;
- Vu** le décret n° 2008-275 du 19 mai 2008 portant création, attributions, organisation et fonctionnement du Fonds d'Appui au Développement des Initiatives de Base (FADIB) ;
- Sur** proposition du Ministre de la Famille et de la Solidarité Nationale ;
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 11 mai 2011.

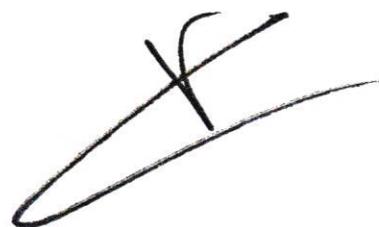
DECRETE :

Article 1^{er} : Est approuvé le budget prévisionnel du Fonds d'Appui au Développement des Initiatives de Base (FADIB) pour l'exercice 2011 tel qu'il figure en annexe à ce décret.

Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 28 mai 2011

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Dr Boni YAYI

Le Ministre d'Etat Chargé de la Prospective, du Développement,
de l'Evaluation des Politiques Publiques et de la Coordination
de l'Action Gouvernementale,



Pascal Irénée KOUPAKI

Le Ministre de l'Economie
et des Finances,



Idriss L. DAOUDA

Le Ministre de la Famille et de la
Solidarité Nationale,



Mamatou Marie-Joe MEBA BIO DJOSSOU

Ampliations : PR 6 - AN 4 - SGG 4 - CC 2 - HAAC 2 - CES 2 - MECPDEPPCAG 4 MFSN 4 - MEF 4 - AUTRES MINISTERES 27 -
FADIB 4 - DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 - BN-DAN-DLC 3 - GCONB-DCCT-INSAE 03 - BCP-CSM-IGAA 3 - UAC-ENAM-
FASEG 3 - FADIB 1 JO 01 *ay*